

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

-----  
CABINET  
-----

REPUBLIQUE DU CONGO

Unité\*Travail\*Progrès  
-----

COPIE

Décret n° 2021-362 du 15 juillet 2021  
portant nomination du secrétaire permanent de la Task-Force des  
politiques économiques et sociales

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,

Vu la Constitution ;

Vu le décret n° 2016-238 du 20 août 2016 portant attributions et organisation  
du cabinet du Président de la République tel que modifié par le décret  
n° 2021-82 du 29 janvier 2021 ;

Vu le décret n° 2021-347 du 6 juillet 2021 portant création, attributions,  
organisation et fonctionnement de la Task-Force des politiques économiques et  
sociales,

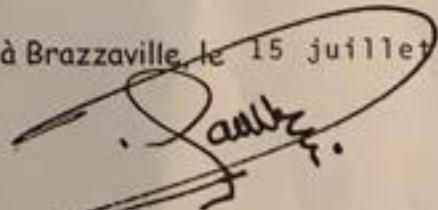
DECRETE :

Article premier : Monsieur Rigobert MABOUNDOU est nommé, avec rang et  
prérogatives de ministre, secrétaire permanent de la Task-Force des politiques  
économiques et sociales.

Article 2 : Monsieur Rigobert MABOUNDOU percevra les indemnités prévues  
par les textes en vigueur.

Article 3 : Le présent décret, qui prend effet à compter de la date de prise de  
fonctions monsieur Rigobert MABOUNDOU, sera enregistré et publié au  
Journal officiel de la République du Congo./-

Fait à Brazzaville, le 15 juillet 2021



Denis SASSOU-N'GUESSO.